

## PRÉSENTATION

*Dans ce document, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.*

### **Adélard**

Adélard est un activateur en art actuel qui propose des immersions (résidences-ateliers) permettant la recherche et la création ainsi que la mise en relation des artistes avec la communauté par le biais de rencontres et d'échanges.

### **Vision**

Adélard rassemble les citoyens autour des artistes et de leurs œuvres afin de soutenir la création et les échanges en retrait des centres urbains. Il invite au dialogue en toute simplicité. Il est ouvert à la pluralité des expressions artistiques et culturelles. Les échanges avec tous les publics sont au cœur des actions et des engagements d'Adélard, qui s'inscrivent dans l'esprit et les principes du développement durable.

### **Mandat**

Adélard offre à des artistes professionnels du Québec, du Canada et d'ailleurs des séjours d'immersion (résidences-ateliers) dans la communauté, permettant de mener un processus de recherche et de création. Les activités d'Adélard sont ancrées dans le territoire et dans sa temporalité multipliant ainsi les occasions d'échanges avec tous les acteurs de la communauté, par des activités de médiation.

### **Immersion : des résidences-ateliers dans la communauté**

Plus qu'un simple séjour de création sur place, Adélard propose une résidence de 6 semaines et s'appuie sur deux grands piliers : celui de donner du temps et de l'espace aux artistes pour leur permettre de développer leurs projets et celui également de créer des liens avec la communauté. Les artistes en art actuel, selon les projets proposés, ont l'occasion de travailler avec des artistes, des artisans ou des producteurs locaux pour échanger sur des savoir-faire particuliers, pour explorer ou pour investir le territoire.

### **Médiation culturelle**

Selon la mission d'Adélard, qui est celle de rapprocher les artistes des citoyens, l'artiste en immersion est invité à participer à des activités de médiation culturelle élaborées en lien avec son projet de résidence. L'artiste reçoit un cachet de 250\$ pour chaque activité de médiation. Les activités de médiation peuvent être organisées durant la semaine, tout comme la fin de semaine. Le coût des matériaux nécessaires pour la médiation sera approuvé et défrayé par Adélard.

## **Ouvert au public**

Durant les jours de semaine, la grange d'Adélarde, le lieu où se trouve l'atelier, est réservée aux artistes, sauf exceptions. Ce lieu est dédié à leur travail. Les samedis et dimanches, les artistes peuvent poursuivre leur travail, alors que la grange ouvre ses portes au public de 11h à 17h, de la mi-mai à la mi-octobre. Le public est alors invité à venir visiter la résidence, rencontrer l'artiste, visiter une exposition et/ou participer à des médiations culturelles. Adélarde soutient ainsi sa mission qui est de rapprocher les artistes et les citoyens.

## **Le lieu**

Adélarde est situé dans une grange patrimoniale située au cœur du village de Frelighsburg. Le lieu est accueillant et chaleureux, relativement grand et éclairé. L'espace est divisé de façon non formelle en trois zones : un espace atelier, un espace exposition et un espace médiation autour d'une grande table. Cette grande table est située au cœur de la grange et invite à discuter, échanger, travailler, réfléchir. L'artiste peut occuper différentes parties du lieu pour développer son projet. Quelques services sont offerts, notamment le frigo, un évier, le café, le thé, l'internet wifi et un vélo.

## **Présentation des œuvres**

À l'étage de la grange, Adélarde offre aux artistes un espace de présentation de leurs œuvres afin qu'ils puissent présenter leurs réalisations antérieures et entamer un dialogue avec les visiteurs de l'espace (samedi et dimanche). Un système professionnel de cimaises et d'éclairage sont mis à disposition de l'artiste pour présenter sa sélection personnelle d'œuvres ou une exposition qui ferait l'objet de discussion avec la direction de l'organisme.

## **Hébergement**

Un appartement neuf et privatif, situé dans le village, est disponible pour les artistes. Grâce au soutien de nos partenaires et mécènes, ce logement est offert gratuitement à l'artiste pour les six semaines de son séjour.

## **Adélarde à Frelighsburg**

Situé dans les Cantons-de-l'Est, Frelighsburg est considéré comme l'un des plus beaux villages du Québec. Frelighsburg, ville frontalière avec le Vermont, constitue un terrain fertile pour la création, avec sa riche nature, ses artistes et ses artisans, ses producteurs locaux de qualité, l'émergence d'une production biologique, l'engagement envers l'écologie, le développement durable, les arts et l'éducation. Frelighsburg est le lieu pour mener ces immersions dans un esprit d'ouverture et de développement bénéfique tant pour la communauté que pour les artistes en art actuel. Le projet, basé sur le dialogue et l'échange, s'inscrit aussi dans l'ouverture sur le monde, possible dans cette communauté diversifiée et accueillante.

## IMMERSIONS 2021

Adélarde s'adresse aux artistes professionnels, émergents ou plus établis, de toutes pratiques en arts visuels, sans restriction quant à leur lieu de résidence ou leur nationalité.

D'une durée de six semaines, les immersions prendront place entre la mi-mai et la mi-octobre 2021. Le comité de sélection retiendra 3 artistes pour cette troisième édition et un autre artiste se joindra à la cohorte 2021, dans le cadre d'une entente de résidences croisées entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Maroc.

### Une immersion comprend :

- Un cachet de 2 000\$, incluant une activité de présentation du travail et du projet de l'artiste au début de sa résidence et une activité de présentation bilan à la fin de la résidence;
- Un cachet supplémentaire de 250\$ pour chaque activité de médiation culturelle supplémentaire;
- Un atelier de travail;
- Un hébergement privé pour l'artiste;
- L'accès à une personne-ressource localement, entre autres pour faciliter le lien avec la communauté dont les artisans locaux ainsi que pour l'organisation d'activités de médiation culturelle.

*À noter : les frais de déplacements et de subsistances ainsi que les matériaux et l'équipement spécialisé ne sont pas couverts par Adélarde. Les artistes de l'extérieur du Canada sont responsables de leurs démarches administratives et de l'obtention de leurs documents d'entrée au Canada (visa etc).*

### L'artiste en immersion s'engage à :

- Être présent et actif sur place pendant toute la période de la résidence;
- Être disponible pour rencontrer et dialoguer avec la communauté;
- Présenter son projet à l'arrivée et son bilan au départ;
- Participer à des activités de médiation culturelle rémunérées.

### La sélection des artistes se fait en fonction de :

- La qualité artistique des projets soumis, notamment en regard du mandat et des valeurs d'Adélarde;
- Ce que l'immersion apportera à l'artiste dans sa démarche;
- De considérations d'ensemble, quant à la représentativité de la diversité des artistes sélectionnés.

### Le dossier de candidature comprend :

- Le formulaire d'identification complété et signé;
- Un texte, d'un maximum de 2 pages, présentant la démarche de l'artiste ainsi que ses intentions et intérêts pour l'immersion. Une attention particulière sera accordée à la vision de l'artiste quant aux liens qu'il pourrait créer avec les citoyens lors d'activités de médiation;
- Un curriculum vitae d'un maximum de 3 pages faisant état des réalisations pertinentes du candidat;
- Un dossier visuel d'au plus 20 images (jpg) et liens vidéo, accompagné d'une liste descriptive.

Tous les éléments doivent être envoyés en un seul dossier compressé. Tout dossier incomplet ou reçu après la date d'échéance ne pourra être considéré. Vous recevrez un accusé de réception par courriel.

## **Soumettre un dossier → Date limite : 25 novembre 2020**

### **Les échéanciers :**

- Date limite du dépôt des dossiers de candidature : 25 novembre 2020 à 17h (heure de l'Est)
- Envoi des réponses aux artistes sélectionnés : 18 décembre 2020
- Lancement et début des immersions : mai 2021

### **Le comité de sélection 2020 :**

Le comité de sélection est composé de pairs et de personnes reconnues pour leurs compétences dans le domaine. Ce comité comprend également de facto le président du conseil d'administration d'Adélarde et un représentant de la communauté locale. La mixité des genres, des générations et la diversité sont représentés au sein du comité.

## IMMERSION 2021 FORMULAIRE À JOINDRE À VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

Nom :

Prénom :

Adresse (numéro, rue, ville, code postal, pays) :

Courriel :

Téléphone :

Site internet et médias sociaux professionnels :

Nationalité :

Période d'immersion préférée (en ordre de priorité) :

- mai - juin
- juillet - août
- août – octobre

Vous recevrez un accusé de réception par courriel.

Questions ? [info@adelard.org](mailto:info@adelard.org)

**Soumettre un dossier → Date limite : 25 novembre 2020**

## AUTO-IDENTIFICATION

*Adélard étant ouvert à la pluralité des expressions artistiques et culturelles, les candidats sont invités à compléter ce questionnaire, ce qui permettra notamment de mieux les accueillir durant leur séjour.*

### **Diversité culturelle**

*Veillez préciser si vous vous identifiez comme une personne de la diversité culturelle.*

### **Peuples autochtones et Premières nations**

*Veillez préciser si vous vous identifiez comme étant une personne membre des Peuples autochtones ou des Premières Nations.*

### **Diversité linguistique**

*Veillez préciser la langue ou les langues que vous avez apprises et que vous comprenez encore, incluant le français et l'anglais.*

### **Personne en situation de handicap**

*Veillez préciser si vous vous identifiez comme une personne en situation de handicap.*

**Signature :**